

# Justice : il y a trop de bouchers halal à Sevran !

écrit par Maxime | 7 janvier 2020



Voici une très intéressante affaire, à bien des titres, jugée par la cour administrative d'appel de Versailles le 19 décembre dernier.

Le Maire de l'époque de Sevran, Stéphane Gatignon, a gagné son recours contre le boucher Da Silva Manuel qui voulait installer comme son successeur un boucher halal alors que Stéphane Gatignon voulait un vendeur de porc.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000039757481&fastReqId=1820018159&fastPos=1>

Intéressante en effet sur le plan juridique, mais aussi sur le plan politique.

La SARL Da Silva Manuel, boucher de son état, s'est vu refuser le 16 mai 2017 par le maire de Sevran l'agrément de la société Eco Viandes comme successeur pour l'exercice de son activité commerciale sur le marché de Sevran.

**La raison : le maire souhaitait que la viande de porc soit proposée sur le marché. Or, si la SARL da Silva quittait la place, elle était vouée à être remplacée par un boucher halal.**

Une parfaite illustration du « grand remplacement » !

**Devant la cour, la SARL Da Silva se défendait notamment en faisant valoir l'impossibilité de trouver un successeur proposant la vente de viande de porc, de la « boucherie traditionnelle ».**

Sevran, ville du 9-3, semble donc en état d'halalisation avancée, voire totalement consommée...

Et pourtant, le maire alors en place, Stéphane Gatignon, réclame du porc sur son marché !

[https://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A9phane\\_Gatignon](https://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A9phane_Gatignon)

Un « horrible » partisan de Zemmour et Marine le Pen ? Eh bien non ! Là est bien le paradoxe...

Il semble bien que M. Gatignon, qui a démissionné en 2018 apparemment, soit un électron libre de la gauche comme on les aime... un peu du moins.

On en trouve parfois dans les banlieues, des gens de gauche pas encore assez retors pour enterrer la laïcité et la vraie diversité, comme Isabelle Agier à Vitry-sur-Seine.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/02/26/panique-chez-les-gauchistes-salafiste-cest-une-injure-ou-pas/>

Pourtant, ils n'ont pas encore rejoint – ne serait-ce qu'en tant que soutien idéologique – le RN. Stéphane Gatignon, si l'on en croit la page wikipédia qui lui est consacrée,

serait un véritable rebelle de la gauche, désespérant comme bien d'autres de ce qu'elle est devenue.

Communiste, écologiste, marcheur, il a tout essayé et en serait sorti dans tous les cas dégoûté... Encore un petit effort et il aurait pu rejoindre le RN ou un parti patriote ?

Voilà en tous cas quelqu'un d'intéressant, à défaut d'avoir franchi le pas d'un soutien à un candidat patriote...

Il semble cependant manquer de flair en politique pour trouver un parti qui coïncide avec sa sensibilité laïque et sociale. Quel gâchis ! Car des maires qui refusent des commerçants halal pour défendre le droit de manger du porc, ça ne court pas les rues.

Sur le fond, le règlement intérieur du marché de Sevrans prévoyait que « l'attribution des emplacements sera effectuée dans l'ordre suivant : 1. Respect de la diversité et de l'attractivité commerciale du marché ».

Le maire pouvait donc légitimement s'appuyer sur le règlement intérieur du marché communal pour exiger que le successeur du boucher propose du porc, de la « boucherie traditionnelle ».

Donc, pour la justice, la vraie diversité est aussi celle qui n'opprime pas les « Gaulois » !

Cette décision de justice est donc très satisfaisante. Ce n'est pas la première fois que des magistrats de cette cour rendent une décision favorable à la laïcité et la vraie diversité dans un territoire gangréné par l'islamisme.

.

Un autre 19 décembre, en 2017, elle avait considéré qu'une barbe taillée à la mode islamique était incompatible avec l'exercice de fonctions au sein de l'hôpital public.

[https://www.lepoint.fr/societe/laicite-a-l-hopital-haro-sur-la-barbe-29-12-2017-2183055\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/laicite-a-l-hopital-haro-sur-la-barbe-29-12-2017-2183055_23.php)

Bravo donc et merci aux magistrats ayant statué dans cette affaire ainsi qu'à Stéphane Gatignon.